

éloignés, malgré la victorieuse campagne de Kao Sien-tche en 747.

« Le territoire *propre* des Tou Kiue occidentaux s'étendait au nord des T'ien Chan ou Monts Célestes, depuis le lac Barkoul à l'est, jusqu'aux monts d'Alexandre à l'ouest. A l'est se trouvaient les cinq tribus Tou-lou (Dzoungarie); à l'ouest les cinq tribus Nou-che-pi (Tokmak, Talas?). Quant aux pays d'occident qui dépendaient des Turks, ils se divisaient en deux groupes : le premier, qui fut placé sous l'administration chinoise en 659, correspondait à la Transoxiane; le second, qui fut organisé en 661, était situé au sud du défilé des Portes de fer et allait de la vallée de l'Oxus à celle de l'Indus.

« Le territoire *propre* des Tou Kiue occidentaux forma, dès le douzième mois de l'année 657, deux Protectorats : l'un, celui de Moug tch'e, était à l'ouest de la vallée de Souei che (rivière Tchou) et comprenait les tribus Nou-che-pi; l'autre, celui de Kouen ling, était à l'est de cette même vallée et comprenait les tribus Tou-lou. Tous deux relevaient d'ailleurs du Protectorat de Pei T'ing (Bich-baliq) qui se trouvait près de la localité actuelle de Tsi mou sa, à 90 li au sud-ouest de Goutchen. Tous les autres pays d'occident dépendaient du Protectorat de Ngan Si, dont le siège avait été transféré de Kiao ho tch'eng (à l'ouest de Tourfan) à Kou Tcha, le cinquième mois de l'année 658<sup>1</sup> ».

Wou Heou.

L'empereur Kao Tsoung, alors qu'il était prince-héritier, était tombé amoureux d'une princesse WEI CHE que son père T'ai Tsoung, frappé de sa beauté, fit entrer dans son sérail en 637; lorsque ce grand prince mourut, Wei Che avec ses compagnes furent envoyées dans un couvent, où la tête rasée, elles devaient finir leurs jours comme nonnes; les intrigues du palais en firent décider autrement. Par un hasard heureux pour la recluse, l'empereur et l'impératrice visitèrent (650), après leur deuil, le couvent dans lequel elle était enfermée; à la vue de Wei Che, Kao Tsoung sentit se réveiller son ancienne passion; l'impératrice était sans

1. CHAVANNES, *Tou-kiue occident*, pp. 268-9.